

Dakar, le 23 juillet 2025

La Cellule de Communication

Communiqué de presse

Adoption du projet de loi portant Code du Sport : un tournant historique pour le sport sénégalais

Le Conseil des ministres, réuni ce mercredi 23 juillet 2025 sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, a adopté le projet de loi portant Code du Sport. Ce texte stratégique marque une étape décisive dans la quête d'un cadre législatif modernisé, à même d'accompagner les mutations de notre société et de répondre aux défis contemporains du secteur sportif au Sénégal.

L'adoption de ce projet de loi consacre une nouvelle vision inclusive, ambitieuse et structurée du développement du sport à tous les niveaux.

Fruit d'un processus participatif, le Code du Sport devient désormais le référentiel pour la gouvernance, la pratique, le financement et la valorisation du sport national. Il répond à des problématiques majeures telles que l'inadaptation du statut de l'association sportive, l'encadrement de la professionnalisation, les relations entre l'État et les acteurs privés, la lutte contre le dopage ou encore les mécanismes de financement.

Porté par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, ce projet de loi intègre des innovations majeures, parmi lesquelles :

- L'adaptation du statut de l'association sportive aux exigences du sport moderne ;
- La création d'un cadre juridique incitatif à l'investissement des sociétés dans les activités physiques et sportives ;
- L'homologation des infrastructures accueillant des manifestations sportives ouvertes au public ;
- L'institution d'un agrément pour les groupements sportifs intervenant dans le service public du sport ;
- Le recours aux conventions d'objectifs pour un accompagnement renforcé des programmes fédéraux, en cohérence avec les orientations stratégiques nationales ;
- L'adoption d'un mode de gestion préservant les infrastructures sportives d'intérêt national ;
- L'introduction de dispositions spécifiques pour la lutte contre le dopage ;
- L'amélioration des mécanismes de financement du sport ;
- L'instauration de sanctions pénales contre les atteintes à la sécurité des personnes et des biens lors de manifestations sportives ;
- La mise en place de modes alternatifs de règlement des litiges sportifs ;
- La création de la Commission nationale du Sport de Haut Niveau.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MJSC/CAB/C.COM

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DE LA CULTURE**

Dakar, le 23 juillet 2025

La Cellule de Communication

Ces mesures visent à faire du sport un levier d'éducation, de cohésion sociale et un moteur de croissance économique et de création d'emplois.

L'adoption de ce projet de loi portant Code du Sport constitue une avancée majeure, réaffirmant l'engagement de l'État en faveur d'un sport moderne, inclusif et porteur de valeurs républicaines.

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (MJSC) invite l'ensemble des acteurs du sport, les institutions et les citoyens à s'approprier cette vision partagée et à contribuer activement à sa mise en œuvre.

Contact presse :

Ndèye Dome THIOUF
Conseillère technique en communication
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
Tél. : 77 538 98 35